



## ASSAB

### Du hockey à la piscine !

Le dimanche 16 décembre s'est déroulée une manifestation sportive atypique à la piscine de la Faisanderie.

Le club plongée de Fontainebleau-Avon avait organisé durant l'après-midi une compétition de Hockey subaquatique ; sport méconnu, il a néanmoins ses championnats nationaux, européens et mondiaux.

Les règles de cette discipline sont simples : deux équipes de six joueurs munis de palmes, masque et tuba ainsi que d'une crosse, d'un gant et d'un bonnet doivent marquer des buts avec un palet plombé. Tout le jeu se pratique donc en apnée. La profondeur de la piscine varie entre deux mètres et trois mètres d'où la difficulté de gérer au mieux sa respiration, et celle de ses coéquipiers afin de garder ce palet en permanence pour le pousser au final dans l'embut adverse. De plus, les équipes sont autorisées à avoir quatre remplaçants afin que les joueurs soient au mieux de leur capacité durant les matches.

Tactique, technique et condition physique caractérisent le mieux cette discipline qui se joue en deux mi-temps de 12 minutes chacune. Trois arbitres dont un à l'extérieur assurent le bon déroulement du jeu. En raison de deux forfaits, seul quatre matches ont été joués durant l'après-midi. Cette compétition était la première des quatre de la DCM (Division régionale C Masculine, bien que l'équipe était composée de deux femmes et de huit hommes). L'ASSAB a remporté ses deux matches, chaque joueur ayant marqué

son but. Son président, Philippe Dumercq remercie le directeur de la piscine et la CCFA qui ont permis d'utiliser la piscine de la Faisanderie pour cette compétition. Les photos de cette journée sont sur le site de l'association <http://membres.lycos.fr/assab> rubrique «Album photo».

## ANVL

### Samedi 23 février : Chantier

de gestion : chantier d'entretien des îlots du site des Merisiers, à Varennes/Seine, RDV 9h30 devant la criblerie GSM (de Fontainebleau, 3 km avant le Petit-Fossard, suivre le panneau «Carrières»).

### Samedi 1<sup>er</sup> mars et 5 avril :

**Sortie ornithologique mensuelle** : dans la Bassée, RDV 9h à l'espace naturel du Grand Marais à Varennes/Seine ; aux feux, à côté du Leclerc, suivre la signalisation «Espace Naturel du Grand Marais», rendez-vous devant le portail d'entrée. Puis déplacement en voiture au Domaine Régional des Seiglats, à Cannes-Ecluse (77, à 4 km au sud-est de Montereau) puis à l'étang des Pâtures à la Chapelotte, Villeneuve-la-Guyard. - 14h à la réserve ornithologique du Carreau-Franc à Marolles/Seine puis déplacement en voiture vers le plan d'eau de Champmorin, à Balloy-Bazoches puis à la carrière de Neuivy à Jaulnes.

### Dimanche 2 mars : Sortie

lichenologique de la journée : en forêt de Fontainebleau, les Hauteurs de la Solle, RDV gare de Fontainebleau-Avon à 8h50, prévoir le prix d'un bus urbain à l'aller, fin de la sortie à la gare de Bois-le-Roi.

### Samedi 8 mars : Chantier d'en-

tretien : réserve ornithologique du Carreau-Franc à Marolles-sur-Seine. RDV 9h30 à l'entrée.

**Dimanche 16 mars : Assemblée générale** - 14h : l'Etablissement

Scolaire de l'Assomption à Forges. Précédée, le matin, d'une sortie naturaliste, RDV 9h30 gare de la Grande Paroisse, et suivie à 16h d'une conférence : Saint Pierre et Miquelon, un archipel méconnu.

**Samedi 22 mars : chantier de gestion** : chantier d'entretien dans la FN de la Dassée. RDV 9h30 église de Mouy-sur-Seine.

**Renseignements complémentaires sur les sorties** : Laboratoire de Biologie Végétale  
Route de la tour Denecourt  
77300 Fontainebleau  
Tél / fax 01 64 22 61 17  
[anvl@club.fr](mailto:anvl@club.fr) - <http://anvl.club.fr>

## AMMAC

### de Fontainebleau-Avon

Le 9 décembre 2007 a eu lieu notre Assemblée Générale Statutaire au Centre Léon Béra à Avon, le bureau étant démissionnaire, après un vote, le président a été reconduit (M. G. Ledoux), le trésorier (M. Thominet), le Vice-président (M. Lapeyre), et un nouveau secrétaire (Mme Censier). Après une séance de travail, en présence du Commandant Guilmeau, de la Marine Nationale, un vin d'honneur a été offert, avec la présence d'un élu de la Ville d'Avon et un élu de la Ville de Fontainebleau, puis pour conclure cette journée un repas convivial a été servi à l'Anneau de Mallarmé à Vulaines. Cette journée fort enrichissante a permis de montrer que notre amicale est bien présente et active pour conserver le devoir de mémoire, et resserrer les liens existants entre tous les adhérents.

